

GUIDE PRATIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LEURS PARTENAIRES

OBJECTIFS

- Optimiser les actions et les interventions en prévention du suicide en mettant de l'avant des pratiques à privilégier;
- Assurer l'accessibilité, la qualité et la continuité des actions et des services offerts en prévention du suicide;
- Canaliser les efforts en prévention du suicide, en misant sur les initiatives et les pratiques déjà en place;
- Adapter en continu les actions et les interventions en prévention du suicide aux réalités et aux besoins des populations visées.

PUBLIC-CIBLE

Gestionnaires et collaborateurs impliqués dans les plans d'action concertés en prévention du suicide.

Les CISSS et les CIUSSS portent la responsabilité populationnelle de la région qu'ils desservent et la responsabilité de travailler en collaboration avec les partenaires pour développer ou mettre à jour le plan d'action en prévention du suicide ainsi que pour le déployer.

Ce guide est le résultat du croisement de savoirs scientifiques, expérientiels et contextuels. Les principaux documents structurants en prévention du suicide, tant provinciaux et nationaux qu'internationaux, ont été considérés. Il contribue à la mise en œuvre de la *Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026 : Rallumer l'espoir*

STRUCTURE DU GUIDE

Le guide se divise en cinq sections visant à soutenir l'actualisation des plans d'action en prévention du suicide des différentes régions. Les sections gagnent à être considérées de manière séquentielle, la première section appuyant la seconde et ainsi de suite. Chaque section comprend des sous-sections*. Pour connaître les détails consulter le [guide](#).



Collaborer en prévention du suicide

Les actions de tous les collaborateurs et partenaires œuvrant de près ou de loin à la prévention du suicide gagnent à être coordonnées et centrées sur les besoins des populations desservies. L'importance de la concertation en prévention du suicide et de la continuité des services offerts aux personnes vivant des vulnérabilités est reconnue depuis longtemps. Cela doit s'actualiser en continu, dans un esprit de reconnaissance mutuelle entre les partenaires.

* [La collaboration intraétablissement](#) | [La collaboration intersectorielle avec les partenaires en prévention du suicide](#) | [La collaboration interdisciplinaire en prévention du suicide](#)



Connaître les données et services de la région

Connaître l'état de situation du suicide de la région est primordial pour soutenir une prise de décision éclairée en prévention du suicide. De plus, pour déterminer les actions à développer ou à consolider en prévention du suicide et cibler les enjeux prioritaires, il est pertinent d'avoir une vue d'ensemble des services offerts et des actions posées en prévention du suicide, et ce, tout au long du continuum d'actions et de services (promotion de la santé mentale, prévention, intervention, postvention).

* [L'état de situation du suicide](#) | [Les services offerts et les actions posées en prévention du suicide](#)



Soutenir les intervenants

Il est essentiel de soutenir les intervenants dans leurs efforts continus pour améliorer leur pratique en s'appuyant sur le croisement des savoirs scientifiques, contextuels et expérientiels.

Les outils et les pratiques réputés efficaces, ainsi que la formation et l'accompagnement clinique en prévention du suicide permettent de soutenir les intervenants dans leurs interventions auprès des personnes qui pensent au suicide.

* [La formation, les pratiques et les outils réputés efficaces en prévention du suicide](#) | [Le soutien clinique et entre pairs](#)



Intégrer les stratégies universelles, sélectives et indiquées

3 principales stratégies sont à considérer pour agir sur les différents facteurs de risque et de protection en prévention du suicide. La page suivante liste les stratégies universelles, sélectives et indiquées.

* [Les stratégies universelles](#) | [Les stratégies sélectives](#) | [Les stratégies indiquées](#)



Suivre le déploiement du plan d'action

L'élaboration du plan d'action en prévention du suicide est l'aboutissement d'un important travail de réflexion, de planification, de coordination et de collaboration. Identifier les indicateurs et les cibles peut permettre, entre autres, de mesurer le chemin parcouru, d'identifier des forces et des difficultés ou de rendre compte des actions réalisées en fonction des orientations ministérielles. Le déploiement d'un plan d'action pertinent en prévention du suicide passe par le suivi régulier de sa mise en œuvre.

Les stratégies universelles, sélectives et indiquées de prévention du suicide



Stratégies universelles

Les stratégies universelles proposent des actions s'adressant à l'ensemble de la population et agissant sur les facteurs de protection et les facteurs de risque associés au suicide

- La promotion de la santé mentale et du bien-être
- La sensibilisation de la population au sujet du suicide
- La réduction de l'accès aux moyens de se suicider
- La communication sécuritaire et préventive au sujet du suicide



Stratégies sélectives

Les stratégies sélectives proposent des actions visant à rejoindre des groupes de personnes qui présentent des vulnérabilités

- L'implantation de réseaux de sentinelles
- Le repérage des idées suicidaires dans tous les services
- Les outils d'autosoins ou d'autogestion
- Les services psychosociaux lors d'événements de sécurité civile
- Les services d'intervention 24/7
- Les services pour les proches de la personne qui pense au suicide
- La postvention – faire face à un suicide
- Le soutien aux proches endeuillés par suicide



Stratégies indiquées

Les stratégies indiquées ciblent des personnes cumulant des facteurs de vulnérabilité ou vivant des manifestations suicidaires

- Les services d'intervention de crise
- L'intervention psychosociale de courte durée
- L'urgence hospitalière
- Les services d'hébergement et d'hospitalisation
- Le suivi de type étroit ou l'équivalent

Le plan d'action des établissements devrait comprendre des actions touchant les trois types de stratégies, selon les priorités régionales déterminées grâce aux collaborations et aux données de la région.

